



**Compte-rendu du CHSCT 28**  
**Conférence téléphonique le 7 mai 2020 spéciale "COVID-19"**

Cette conférence téléphonique s'est tenue en présence des représentants de l'administration, des acteurs de la prévention (médecin de prévention, assistante sociale, inspecteur santé et sécurité au travail et assistant de prévention) et des représentants des organisations syndicales Solidaires Finances Publiques et FO-DGFIP (les représentants CFDT étaient absents)

Le chorum étant respecté, la réunion s'est tenue valablement. Ce CHS-CT est consacré à la situation de la DDFIP dans le cadre du confinement.

Un autre CHS-CT, prévu dans la semaine du 11 mai 2020 sera consacré à la reprise d'activité.

\*  
\*\*\*

*Le président* a fait le point sur les effectifs ; en moyenne, il y a environ 120 à 130 agents en présentiel et environ 120 agents en télétravail.

Sur la situation sanitaire du département, il a indiqué qu'il n'y a plus aucun cas « Covid-19 » (cas probable ou cas contact). Il n'y a eu aucune fermeture « sanitaire » de service.

Le confinement s'est articulé autour de trois axes prioritaires :

- la protection des agents
- l'accompagnement des entreprises
- les missions prioritaires

Des audio-conférences ont été tenues régulièrement avec les chefs de services, les agents et les Organisations Syndicales.

La reprise d'activité se fera progressivement. Cette progressivité débutée avec la campagne IR (retour de certains agents dans les SIP) sera la règle pour les semaines à venir.

Un point a été fait sur le Centre de Contact (« plus gros service du département ») ; la situation est stabilisée avec 8 à 9 agents en présentiel et environ 22 télétravailleurs.

L'accueil physique du public a été très limité (réservé aux régisseurs et au paiement des bons de secours). Les services de la DDFIP restent fermés à ce stade.

*Le président* a rappelé la priorité donnée à la santé/sécurité des agents ; et l'importance des mesures de distanciation et d'hygiène.

La société de ménage ONET a adapté ses interventions à la situation du Covid-19.

=> un rappel des consignes sera réalisé auprès des agents

**Intervention des participants :**

*Le médecin de prévention* (MP) a fait un point sur la situation sanitaire ; au total, il y a eu 18 agents concernés (cas probable ou cas contact).

Aménagement de 56 postes de travail (principalement en télétravail)

Rappel de la notion de « personne fragile » = risque de développer une forme grave du Covid-19.  
Il y a donc une problématique du retour de ces personnes en présentiel.  
=> visite chez le médecin traitant et contact avec le MP pour un éventuel aménagement du poste de travail.

La reprise se fera au cas par cas.

*L'assistante sociale* a évoqué le mode d'organisation pendant le confinement :

- dans un premier temps, prise de contact avec les personnes en difficulté
- dans un second temps, retour téléphonique ou par courriel

Les demandes ont notamment concerné les demandes de maintien ou d'ouverture des droits sociaux.  
Il y a également la problématique d'accès à un logement pour les nouveaux arrivants dans le département.

Au cours de cette dernière semaine, l'inquiétude concerne les conditions de retour à l'activité.  
=> vigilance des chefs de service pour la détection des agents en éventuelle difficulté

*L'inspecteur santé et sécurité au travail* (ISST) n'a pas d'observation sur le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) et a bien pris note de la mise en place ultérieure du Plan de Reprise de l'activité (PRA).

Il relève la bonne initiative de demande, auprès des chefs de services, des plans d'aménagement des bureaux dans les locaux, évoquée au cours de la réunion.  
Il alerte sur la nécessité de mise en place des mesures de distanciation dans les lieux communs (espaces de convivialité, emplacement photocopieurs, etc..) et de circulation.

Le MP indique la possibilité de signalétique et de fourniture de gel à ces endroits.

*Le responsable de la logistique* a fait le point sur les stocks (achat de masques, gel, spray désinfectant, visières, gants, etc...).

Pas de problème de fourniture de gel hydro-alcoolique => 1 flacon par agent  
Il est prévu à terme un spray désinfectant par agent pour le nettoyage du poste de travail.  
Il y a toujours de gros problème d'approvisionnement en lingettes désinfectantes.

La DDFIP est en attente de la dotation de masques par les services de la préfecture, gestionnaire des stocks destinés aux agents de l'État.

Organisation ménage => au moins jusqu'au 30/06, nettoyage quotidien des points de contacts (poignées, digicodes, photocopieurs, etc..)

*Les Organisations Syndicales* (OS) :

**Pour FO-DGFIP**, Marie AUGROS indique que la plupart des points que les représentants souhaitent aborder (cf. note jointe) ont été évoqués au cours des débats sauf la problématique de la climatisation.

- => l'ISST indique qu'il faut privilégier la ventilation naturelle ; donc vérifier les fenêtres et leur bouches d'aération.
- => vérifier l'entretien et le fonctionnement de la ventilation mécanique (à ce jour, aucune contamination reconnue par ce système)
- => pour la climatisation, vérifier le type de système (recyclage?)

Il indique également qu'en cas de fortes chaleurs, les ventilateurs et brumisateurs ne seraient pas recommandés suite au « brassage d'air »..

Le Président précise que des entreprises ont été sollicitées afin d'établir un diagnostic de la climatisation en environnement « Covid-19 ».

Pour *Solidaires Finances Publiques*, Fabrice GAUTHIER indique la nécessité d'être vigilant sur l'état de santé et l'état d'esprit des agents.  
Il rappelle également sa demande de clarifier la situation des agents toujours positionnés en ASA après le 11 mai 2020 (possibilité de déplacement notamment ?...)

*Le médecin de prévention* rappelle que les « personnes fragiles » peuvent reprendre leur activité si c'est une réelle volonté de leur part mais à étudier au cas par cas.

Le Président conclue la séance en indiquant que l'équipe de direction et les chefs de services travaillent à la mise en place du dé-confinement et la reprise d'activité pour chaque agent mais surtout pour le collectif.

Vos représentants FO-DGFIP en CHS-CT ;  
Marie AUGROS (titulaire) et Xavier LE-DIAGON (suppléant)